



# Commune d'Ensues la Redonne



## étude paysagère en liaison avec le projet de construction de logements sect. B - parcelle 735

mai 2015

# localisation



## situation et vues



**vue proche depuis la D5**



**vue proche depuis la D5**



**vue proche depuis la D5**

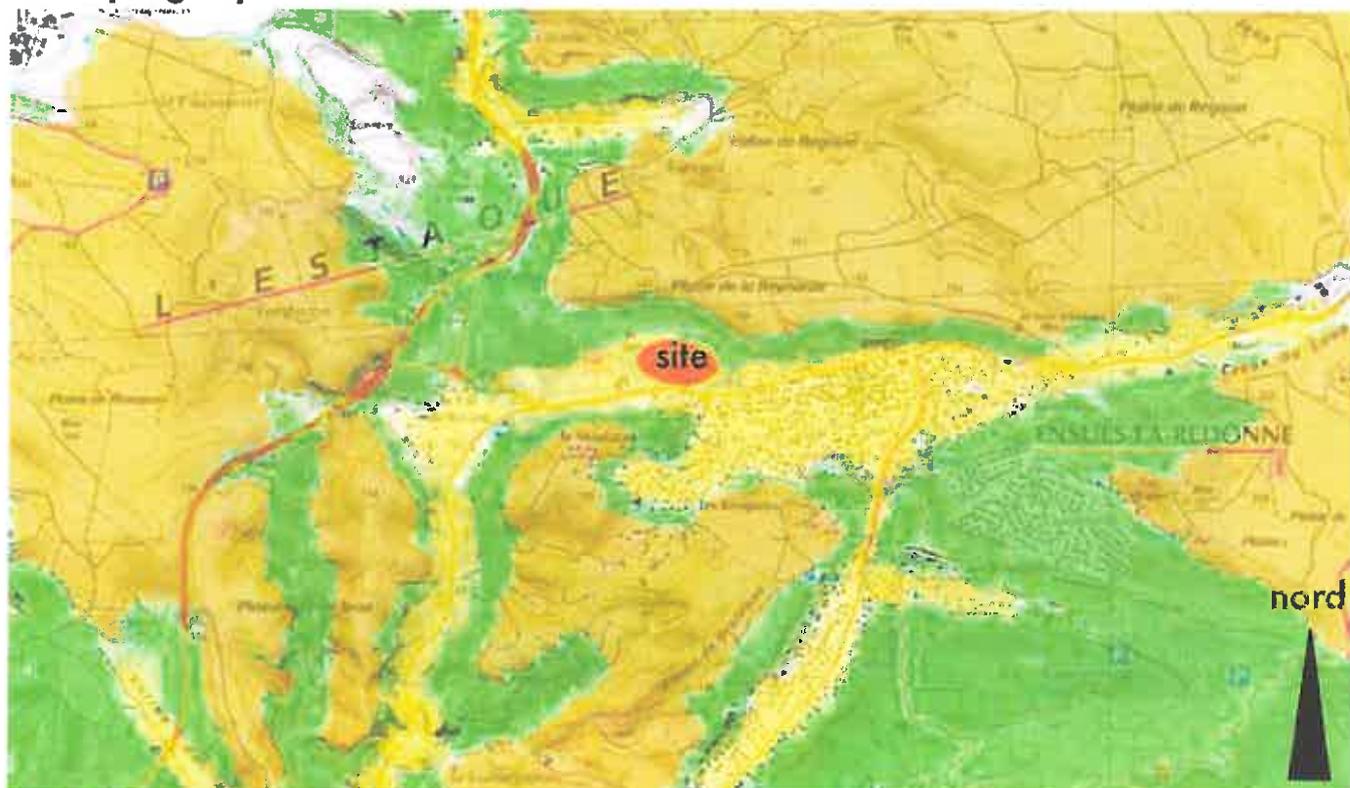


**vue lointaine depuis l'avenue de la Vierge**



**vue lointaine depuis la promenade de Chantegrive**

## la topographie



 dépression d'Ensues et vallons

 plateaux

 versants

La commune d'Ensues la Redonne se partage en deux entités :

- Ensues, lieu du terrain d'étude, se situe dans une dépression formant un large vallon Est/Ouest au coeur de la chaîne de l'Estaque.
- la Redonne, petit port au sud de la commune dans une calanque de la Côte Bleue.

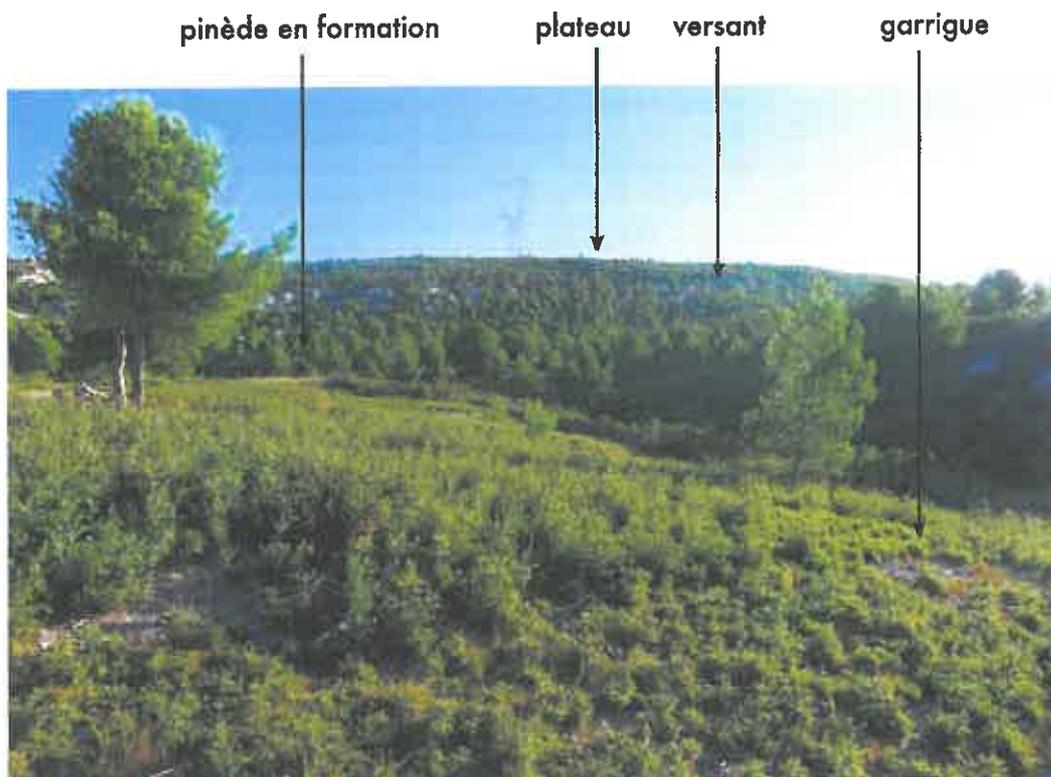
Le paysage de la commune est marqué par de forts reliefs calcaires, et se partage en trois principales unités : les vallons, les plateaux, les versants.

La dépression d'Ensues et les vallons sont les lieux d'établissement de l'habitat et des axes de communications.

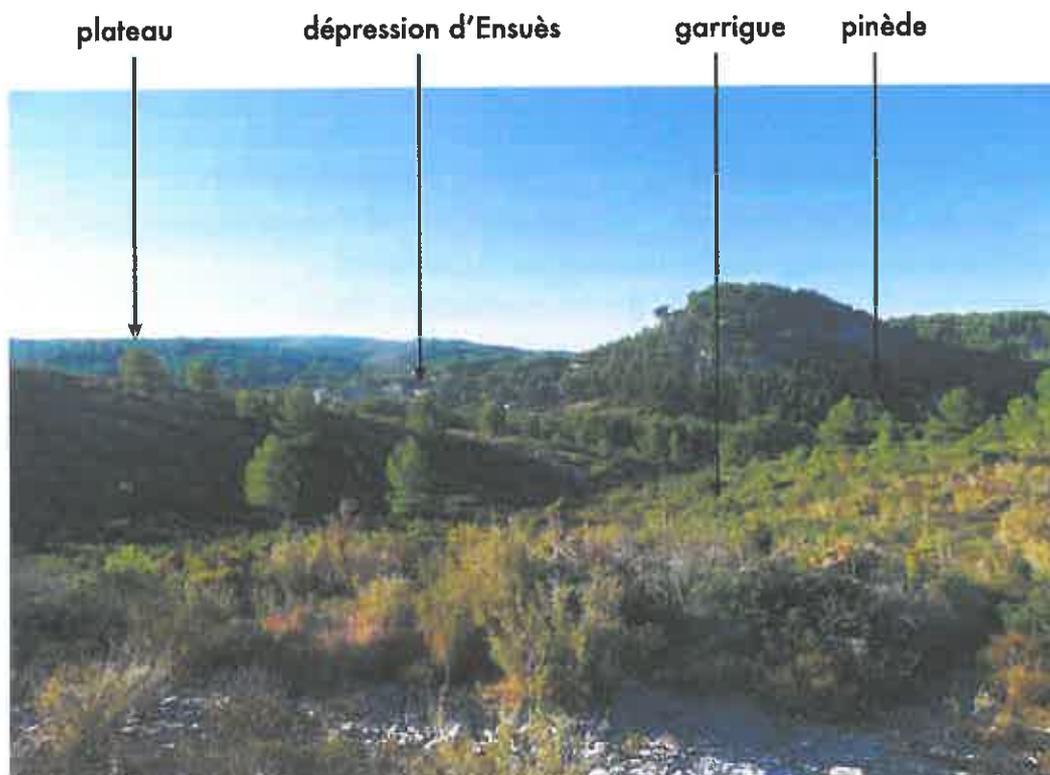
Les plateaux sont dominés par la garrigue;

Les versants sont colonisés par la pinède;

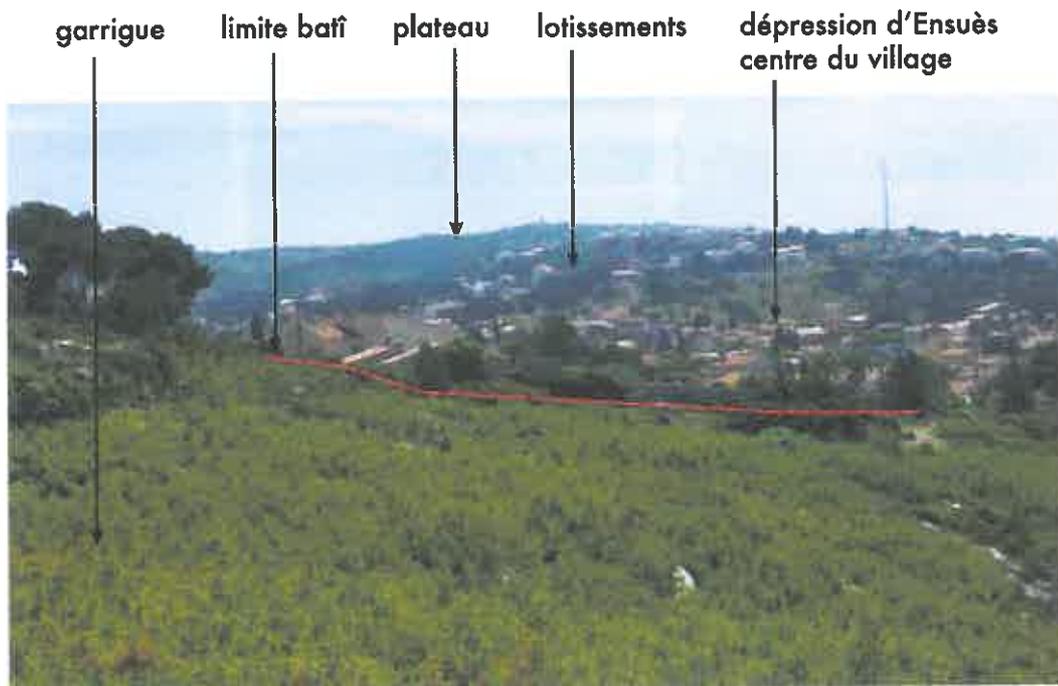
Le site à l'ouest du village d'Ensues se situe en limite de la dépression sur un versant exposé sud.



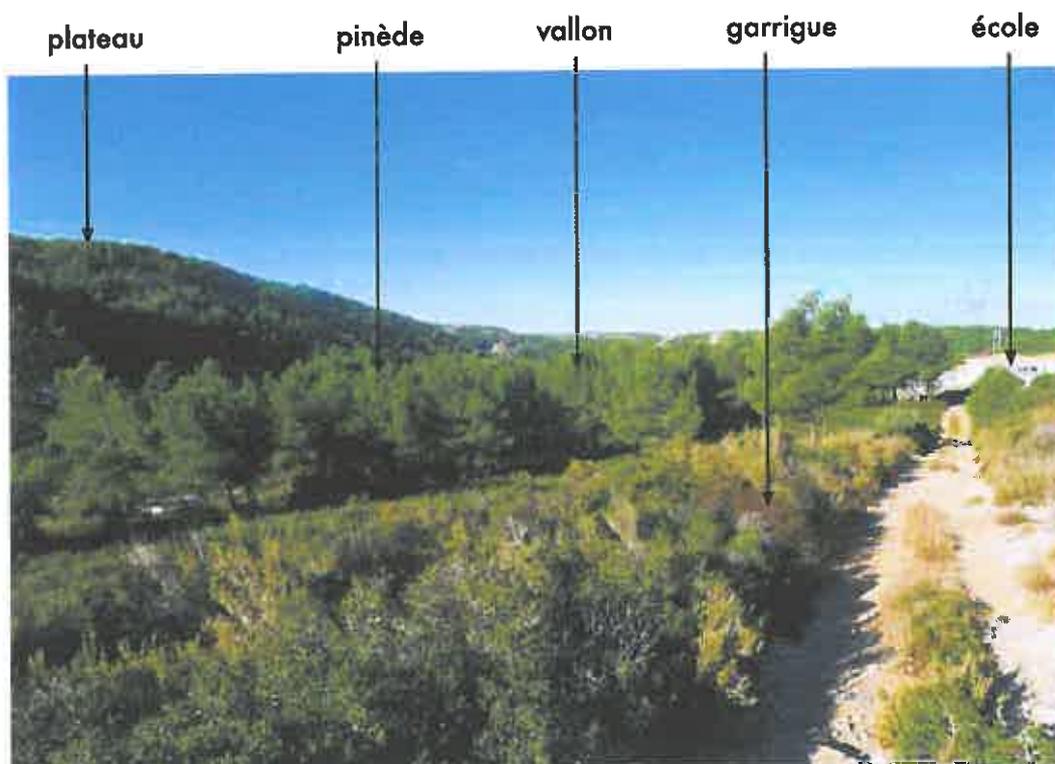
**vue depuis le terrain vers le nord est**



**vue depuis le terrain vers le sud**



**vue depuis le terrain vers le sud est**



**vue depuis le terrain vers l'ouest**

## la végétation



ciste de Montpellier



chêne kermès



roche calcaire



garrigue basse à chênes kermès et colonisation de jeunes pins



pinède en limite de la D5



### la végétation

- pinède de pins d'Alep
- garrigue (chênes kermès, romarins, cistes, ajoncs,...)

Deux ensembles végétaux se rencontrent sur le site et ses environs: les pinèdes de pins d'Alep et les garrigues à chêne kermès; quelques bosquets de chênes verts subsistent, vestiges de la chênaie originelle.

Le site regroupe les deux entités végétales de la commune, réparties sur un axe nord sud sur le terrain.

La partie sud est recouverte d'une pinède qui isole le terrain de la D5 formant l'entrée de ville. La partie nord se compose d'une garrigue en voie de colonisation par de jeunes pins.

## le bâti existant



centre villageois



lotissement quartier Chantegrive



commerces de long de la D5

## le bâti existant



	habitat dense, centre ancien		équipements publics (écoles, stade, tennis, gymnase)
	habitat individuel, lotissements		commerces

Le site du projet, à l'entrée Ouest de la ville, se trouve entre le cœur du village et le secteur dédié aux équipements publics (école, stade gymnase,...); il se trouve ainsi isolé du reste de l'urbanisation, la voie principale de desserte faisant office de cordon ombilical entre ces lieux.

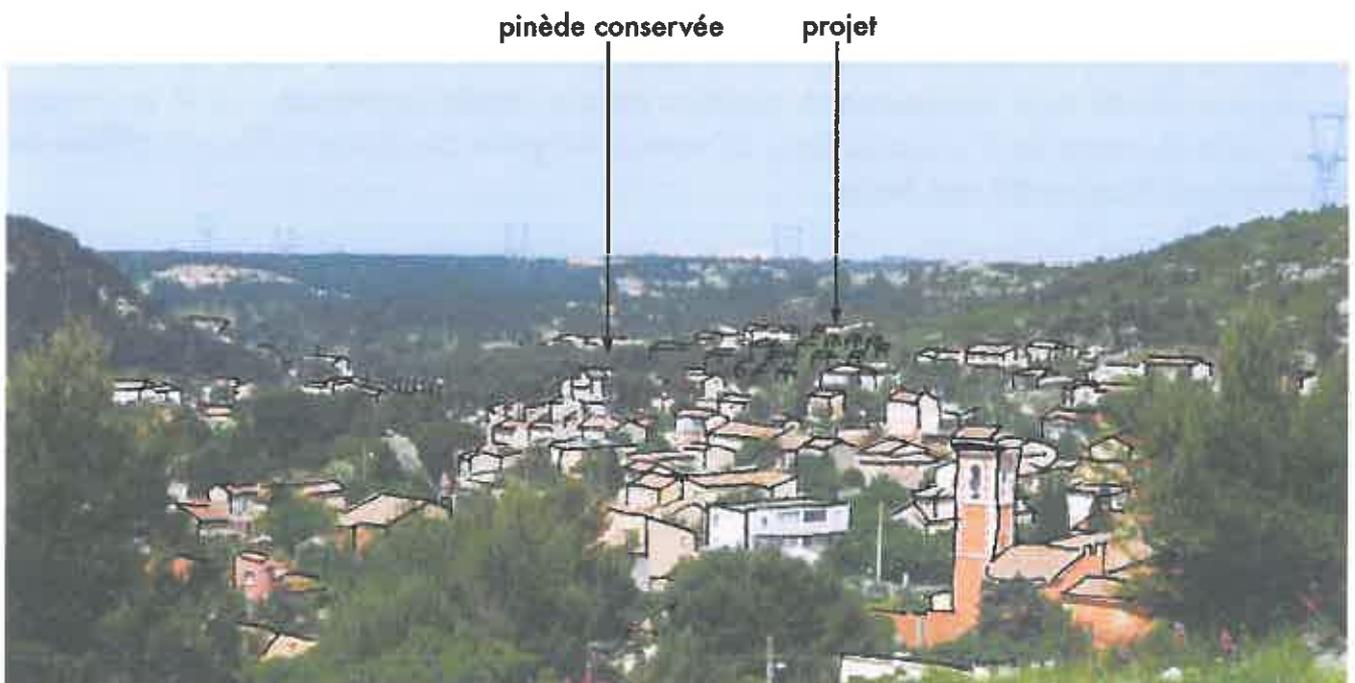
Sur le côté Sud de la D5, en face du site dévolu au projet, l'espace commercial constitue une transition entre le village et le nouveau projet. Il est fort à penser que l'urbanisation relie plus nettement ces quartiers dans un avenir proche.

## le projet dans le site



le projet affirme la liaison entre la ville actuelle et le pôle sportif et éducatif créé à l'Ouest, à la fois par la création de logements, la réalisation d'une voie de desserte, la replantation d'une couverture végétale visant à remailler le site dans ses limites notamment.

le photomontage ci-dessous montre l'épannelage des toitures actuelles et celles du projet, qui poursuivent le volume d'ensemble du village.



vue lointaine depuis l'avenue de la Vierge

# bilan végétal



le projet s'établit principalement sur les secteurs peu boisés, les franges Nord et Sud, garrigue à ciste blanc et pinède à pin d'Alep, sont préservées.

le projet paysager prévoit une recolonisation du site, par des plantations en godets forestiers, semis de garrigue, notamment sur les limites, pour favoriser la reconquête végétale.

le projet végétal, en accompagnement du bâti, emploie des essences locales, ou empruntées au vocabulaire méditerranéen.

## LEGENDE

- pin environ diamètre 10cm, ht 3 à 5m
- pin environ diamètre 15cm, ht 4 à 6m
- pin environ diamètre 20cm, ht 5 à 7m
- pin environ diamètre 25cm, ht 6 à 9m
- pin environ diamètre 30cm, ht 7 à 12m
- pin environ diamètre 35cm, ht 10/12m
- pin environ diamètre 40cm, ht 6/7m
- pin environ diamètre 50cm, ht 7-10m

## BILAN:

Tous les pins présents sur le terrain sont des pins d'Alep (*Pinus halepensis*)

pins existants 780 u

✗ pins supprimés 206 u

pins conservés 605 u

# les arbres



micocoulier



micocoulier



érable de Montpellier



érable champêtre



érable champêtre



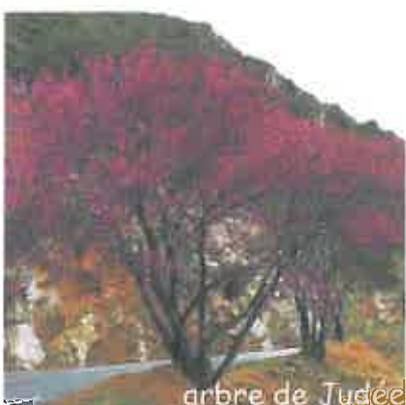
le mandarin



noisetier



chêne blanc



arbre de Judée



olivier



arbusier

# les méditerranéennes



cistées



coronille



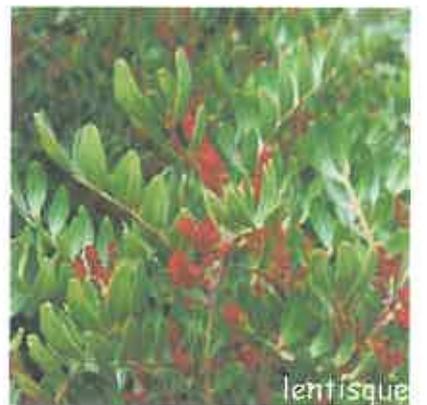
romarin



baquenaudier



buplèvre



lentisque



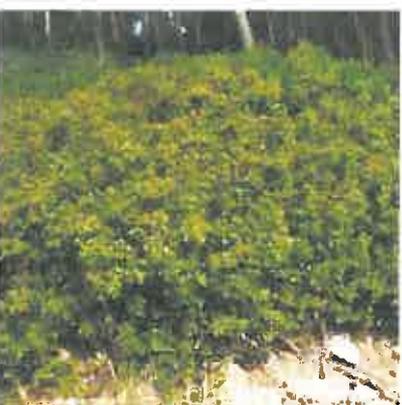
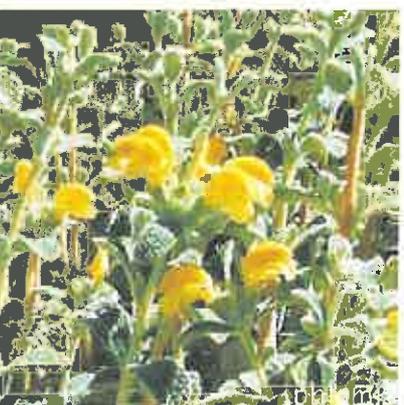
safran



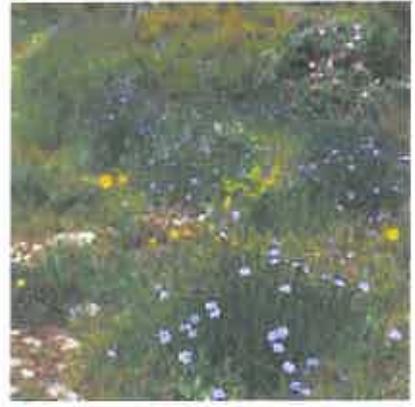
lavandier



flaire



# ambiances végétales



## réalisation tranche 1



## notice tranche 2

Le projet 'Vert & Ciel 2' s'inscrit dans la continuité de l'opération menée sur la partie Ouest du coteau ; les principes généraux d'aménagement paysager sont donc repris, notamment en ce qui concerne l'adaptation des végétaux au milieu, et la définition d'un biotope méditerranéen.

Le terrain est très rocheux, et très exposé aux influences climatiques, soleil, vent, entrées maritimes. Le sol, souvent à nu, présente des garrigues en expansion, ainsi que des bosquets de chênes verts, témoignant de la forêt méditerranéenne originale. Le pin, essence colonisatrice, forme quelques grands bosquets, qui assureront à terme la mise en place des essences plus fragiles.

vue haute



vue rapprochée



Le projet paysager propose de recréer un îlot végétal de qualité, basé sur le thème de la Méditerranée. Le site, à la topographie accidentée, fera l'objet d'un remodelage paysager dans les secteurs impactés par les travaux, tandis que les zones 'naturelles' seront plus simplement nettoyées, toilettées et complétées d'une végétation locale.

Des landes de plantes arbustives et tapissantes coloniseront ainsi le sol, associées à des bosquets arborescents, constituant des filtres colorés d'un immeuble à l'autre.

### la place aux chênes verts



Le bosquet de chênes verts, sur la place centrale, compose un lieu de détente et de promenade naturel, renouant avec la symbolique du chêne dans l'imaginaire méditerranéen. Les arbres, plantés en forme 'cépée', par groupes disposés de façon aléatoire, formeront une chênaie bien intégrée dans le site. Des garrigues sont prévues sur le pourtour, pour lier autant que préserver les logements des rez de jardin à cet espace ouvert à tous.



Les landes de plantes méditerranéennes offrent leur variété de feuillages et de floraisons, et aussi leurs senteurs. Elles favorisent le maintien d'un biotope, et offrent un abri à la petite faune locale.



Les 'landes' sont composées de plantes persistantes pour une large part, telles filaires, pittosporos, térébinthes, bruyères, alaternes, ballotes, buplèvres, euphorbes, complétés de phlomis, cistes, teucriums, sauges, etc.



**Technique :** les jardins sont réalisés avec des substrats composés sur site, pour offrir de bonnes conditions de développement aux végétaux ; ainsi l'épaisseur du substrat sera de 0,20 à 0,50 m selon les lieux et le modelé. Le substrat terre-pierre sera préféré à la terre végétale brute, en fonction des besoins des végétaux ; des éboulis parmi lesquels prospèrent les plantes méditerranéennes compléteront les scènes. Les limites en fond des jardins privatifs seront traitées en enrochements naturels sans ajouts de matériaux .

Notre intervention prévoit d'associer à notre réflexion sur le végétal, des spécialistes des plantes locales : Filippi à Mèze, Weiner à Vaugines.

Les secteurs en prairies sèches sont constitués plus classiquement par apport de terre végétale, amendée puis mise en forme selon le dessin prévu au projet.

Des paillis de bois de feuillus broyés, ou de pierrailles, apporteront une protection importante au sol, contre l'assèchement et pour faciliter aussi l'entretien ; les arbres, préférés en forme 'cépée', s'établissent mieux sur ce sol très rocheux, et conduisent plus rapidement à une sensation d'un bois méditerranéen.

Les arbres d'ombrage, sur parkings, aux abords des voies et accès aux logements, seront à planter en taille maximum de 18/20 afin d'assurer une bonne reprise, le sous-rocheux limitant le volume des fosses, si l'on veut éviter l'effet de 'puits'.

Les espaces collectifs sont prévus à l'arrosage automatique, associé à des pluviomètres.

